

18-19-20
mai 2016



Hopipharm

Clermont-Ferrand



Congrès francophone
de pharmacie hospitalière

Organisé par le Synprefh



Sommaire

- 1 Hopipharm 2016
- 2-3 Clermont-Ferrand
- 4-5 Le Synprefh
- 6-7 Pré-programme du congrès
- 8 Exposition et autres participations
- 9-10 Inscription des congressistes
- 11 Venir à Clermont-Ferrand
- 12 Instructions aux auteurs
- 13 Communications affichées & présentations orales

Hopipharm Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand vu de Montjuzet
Wikimedia Commons © Fabien 1309

Comité d'organisation

Patrick RAMBOURG Président du comité d'organisation	CHU Montpellier
Sandrine BAGEL	CHU Clermont-Ferrand
Chloë BEZEL	CH Le Vigan
Jennifer CLARIS	EHPAD Gannat
Armelle DEVELAY	CHU Nîmes
Mireille JOUANNET	CHU Clermont-Ferrand
Cécile LECHEVALIER	CH Saint-Flour
Patrick LÉGLISE	CH Joffre Dupuytren - AP Paris
Valérie SAUTOU	CHU Clermont-Ferrand



Conseil scientifique

Pascal ODOU Président du conseil scientifique	CHU Lille
Benoît ALLENET	CHU Grenoble
Loseni BENGALY	CHU Bamako, Mali
Pascal BONNABRY	HUG Genève, Suisse
Jean-François BUSSIÈRES	Hôpital Sainte-Justine Montréal, Canada
Rémy COLLOMP	CHU Nice
Christian CORNETTE	CHU Besançon
Sylvie CRAUSTE-MANCIET	CHU Bordeaux - Université de Bordeaux
Hugues de BOUET du PORTAL	CHU Tours
Bertrand DÉCAUDIN	CHU Lille
Pierre FAURE	Hôpital Saint-Louis - AP Paris
Gaël GRIMANDI	CHU Nantes
Jean-Daniel HECQ	UCL Dinant-Godine, Belgique
Isabelle JOLIVET	GH Pitié Salpêtrière - AP Paris
Reda KESSAL	CAC Alger, Algérie
Myriam KHROUF	CN GMO - Tunis, Tunisie
Solange LAO	CH Toulon La Seyne-sur-mer
Pascal MAIRE	GH Gériatrie - HCL
Louise MALLET	Université Montréal, Canada
Bouchra MEDDAH	CHIS Rabat, Maroc
Farshid SADEGHIPOUR	CHUV Lausanne, Suisse
Valérie SAUTOU	CHU Clermont-Ferrand
Falaye TRAORÉ	CHU Donka Conakry, Guinée
Dominique WOUTERS	Clinique Univ. Saint-Luc, Belgique

Bienvenue à Clermont-Ferrand

en 2016



Hopipharm, congrès francophone de pharmacie hospitalière, est organisé chaque année dans une ville différente. Ces dernières années, Lille, Nantes, Lyon, La Rochelle et Reims ont accueilli notre congrès et 2016 verra une nouvelle édition clermontoise.

Ancienne métropole des Arvernes (Vercingétorix et Gergovie, cela doit vous parler...), ville de Blaise Pascal, terrain de rivalités comtale (Montferrand) et épiscopale (Clermont) cités finalement réunies, zone de développement industriel au début du XX^e siècle avec la manufacture Michelin, Clermont-Ferrand accueille à nouveau Hopipharm.

Son premier arrêt date de 1992 et c'était la troisième édition d'Hopipharm. Notre congrès réunissait alors 700 participants. Nous avons doublé ce chiffre.

En 24 ans, la pharmacie hospitalière a largement évolué dans de très nombreux domaines et Hopipharm a suivi cette évolution pour proposer à tous les pharmaciens hospitaliers en poste et en devenir ainsi qu'à tous les autres professionnels qui s'intéressent à notre discipline de nombreuses sessions : conférences scientifiques abordant un thème d'actualité, ateliers de travail dont certains bénéficient du label « DPC », communications orales scientifiques et techniques, tables rondes, espaces d'échanges professionnels permettant aux participants de faire un focus sur certaines activités, assemblées professionnelles, session d'actualités syndicales, communications affichées.

Hopipharm, c'est aussi un temps privilégié de rencontres et d'échanges professionnels entre les hospitaliers et leurs partenaires dans un espace qui leur est dédié. Participent ainsi à Hopipharm des industriels du médicament et du dispositif médical, des éditeurs informatiques hospitaliers, des sociétés de logistique et de robotique hospitalières, des partenaires institutionnels et des associations.

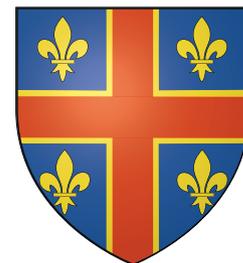
Les chiffres 2015 (Hopipharm Reims) permettent d'appréhender l'importance de notre congrès : plus de 1300 participants, 3000 m² d'exposition, 360 communications affichées et orales.

Le bureau national du Synpreph sera aux côtés du comité d'organisation et du conseil scientifique Hopipharm pour vous accueillir à Clermont-Ferrand les mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 mai 2016.

A bientôt !

Patrick Rambourg
Président du comité d'organisation Hopipharm

Clermont-Ferrand Capitale de l'Auvergne



Située au cœur du Massif Central, la ville est entourée d'un côté par la plus grande chaîne volcanique d'Europe, la chaîne des Puy dont le célèbre Puy-de-Dôme et de l'autre par la plaine fertile de la Limagne, deuxième plaine céréalière de France.

Rares sont les villes qui jouissent d'autant d'atouts en termes de qualité de vie, d'activités culturelles et sportives.

Autour de Clermont, les amoureux de nature et de sport peuvent se lancer dans des randonnées et promenades vers des paysages exceptionnels.

En ville, de nombreuses manifestations telles que le festival international de jazz, du court métrage, de la photographie, ... se succèdent tout au long de l'année. La vie nocturne est des plus nourries et le soir, on monte le son : spectacles, soirées rock, bars branchés... Pour les fans de rugby, que diriez-vous de vibrer à l'intensité d'un match de l'ASM Clermont Auvergne au cœur d'une ambiance des plus trépidantes du rugby français et même européen ?

C'est un centre universitaire de renom, un carrefour économique et scientifique en plein essor.

Clermont-Ferrand est également un haut lieu de gastronomie, peut-être aurez-vous l'occasion de déguster nos produits du terroir (charcuterie, aligot, truffade, ...) sans oublier nos fromages (Saint-Nectaire, Salers, Fourme d'Ambert, Cantal, Bleu d'Auvergne) qui jouissent d'une réputation internationale.

Histoire

Classée ville d'art et d'histoire, la ville d'aujourd'hui résulte de l'union de 2 agglomérations : Clermont et Montferrand.

Du temps des gaulois, Clermont était la métropole des Arvernes, peuple d'origine de Vercingétorix. En 52 avant Jésus-Christ, durant la guerre des Gaules eut lieu une de ses principales batailles. Lors du siège de Gergovie, lieu très proche de Clermont, l'armée gauloise menée par Vercingétorix repoussa les légions romaines de César qui jusqu'alors restait invincible.

Durant la période gallo-romaine, la ville fut l'une des plus grandes de la Gaule Romaine.

Au Moyen-Age en 848, Clermont devint Clairmont et était une ville épiscopale. A plusieurs reprises, elle fut dévastée par les Normands.

En 1120, pour contrecarrer le pouvoir des évêques, les comtes d'Auvergne fondèrent la cité de Montferrand sur le modèle des bastides du midi. En 1490, la ville subit de gros dommages suite à un tremblement de terre.

En 1557, Clermont devint « chef et ville capitale du pays d'Auvergne ».

Au XVII^e siècle en 1623, la ville vit la naissance de Blaise Pascal, le célèbre mathématicien et grand penseur.

En 1630 par l'édit de Troyes, Louis XIII rassembla autoritairement en une seule cité les villes de Clermont et de Montferrand mais il faudra attendre le XX^e siècle pour une réunion réelle en une seule ville.



Marché Saint-Joseph

Wikimedia Commons © Romary

Quelques mots sur la ville

De nos jours, la ville présente de nombreux monuments en pierres de Volvic, matériau de construction traditionnel de la région dont les teintes sombres s'étendent du gris clair au noir intense. Le fleuron du patrimoine religieux est la basilique romane Notre-Dame du Port, chef d'œuvre de l'art roman datant du XII^e siècle et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Autre édifice remarquable : la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption construite au XIII^e siècle en pierres de Volvic dont les deux tours, construites par Viollet-le-Duc, sont devenues le symbole de la ville.

Si vous avez le loisir de musarder le long des rues piétonnes, vous découvrirez alors d'autres sites incontournables tels que le quartier historique de Montferrand, la célèbre place de Jaude récemment réaménagée...



Le parc des Volcans d'Auvergne

Mais cette cité de culture où l'Histoire est omniprésente étonne aussi ses visiteurs par la qualité de son site.

Le parc des volcans d'Auvergne est le plus grand parc naturel de France. Plus de 80 dômes et cratères qui étaient en éruption il y a entre 10 000 et 7 000 ans sont alignés sur près de 40 kms. Leur point culminant, le Puy-de-Dôme, haut de 1 465 m et endormi depuis 11 000 ans domine Clermont-Ferrand et offre une vue magnifique sur la chaîne des Puys.

Tous ces volcans ont permis au fil du temps la naissance de nombreux lacs tels que le lac Pavin ou le lac Chambon qui contribuent à la beauté des paysages sauvages de la région.

Stations thermales

De par sa situation géographique et avec ses sources d'eaux riches en sels minéraux, la région Auvergne est la plus importante région thermale de France (Volvic, Vichy, Chatelguyon, Mont Dore, Bourbonlès). Aux portes de Clermont-Ferrand, se situe la station thermale de Royat Chamalières qui est spécialisée dans la rhumatologie et les maladies cardio-artérielles. Le quartier « belle époque » de Royat réunissant thermalisme, casino-théâtre et grands hôtels, est érigé autour du parc thermal qui abrite l'emblématique buvette Eugénie en hommage à l'impératrice Eugénie qui y séjourna.

Michelin

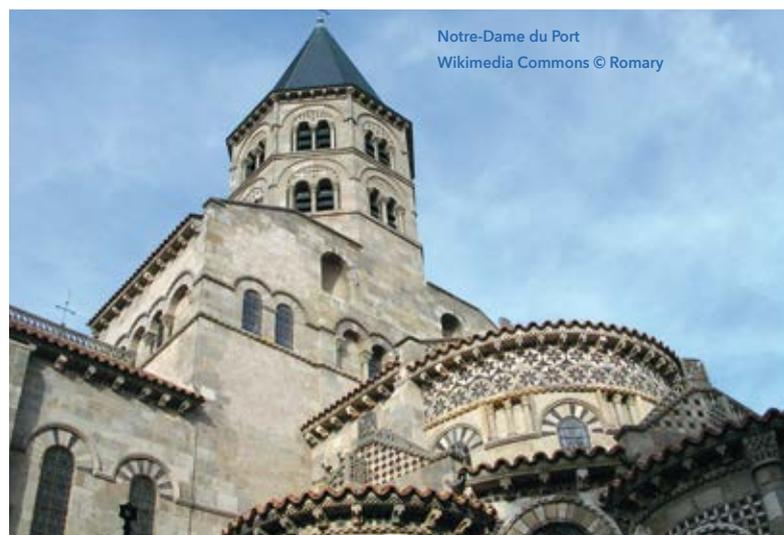
Enfin, nous ne pouvons pas clore notre courte évocation de Clermont sans vous citer Michelin. En effet, qui dit « Clermont-Ferrand » pense « Michelin », leader mondial du pneu depuis plus d'un siècle.

C'est en 1832 qu'Aristide Barbier et Edouard Daubrée fondèrent à Clermont-Ferrand une usine de balles de caoutchouc et de machines agricoles. Cette usine sera à l'origine du groupe Michelin. La première usine Michelin s'installa en 1889. Elle fabriquait des patins de freins pour vélos. En 1895, Michelin fit rouler la première voiture sur pneus.

A partir du milieu du XX^e siècle, l'économie et le développement de Clermont-Ferrand ont été étroitement liés à la célèbre marque de pneumatiques. Des cités Michelin furent édifiées pour loger le personnel. Outre les bâtiments industriels, la famille Michelin, construisit de nombreux bâtiments publics (écoles, crèches, stade, etc.).

Ainsi s'achève notre brève présentation de Clermont-Ferrand. Nous espérons que, bien que succincte, elle vous aura donné envie de venir découvrir notre belle ville et de mieux connaître cette magnifique région qu'est l'Auvergne. Nous serons là pour vous y aider et c'est pour cela que nous vous disons « à très bientôt ».

**Venez nombreux à HOPIPHARM 2016 !
Vous ne le regretterez pas !**



Notre-Dame du Port

Wikimedia Commons © Romary



Place de Jaude
Wikimedia Commons © Fabien 1309

Le Synpreff



Le Syndicat national des pharmaciens des établissements publics de santé

- Le Synpreff regroupe en qualité de membres actifs praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires, temps plein ou temps partiel, praticiens contractuels, praticiens attachés, assistants, exerçant en PUI au sein des établissements sanitaires ou médicosociaux, publics, associatifs ou ESPIC.
- Il regroupe en qualité de membres associés les pharmaciens exerçant par exemple au sein d'une PUI d'un établissement privé ou d'un SDIS.
- Il est administré par un bureau national de treize membres élus pour une durée de quatre ans, renouvelé par moitié tous les deux ans, constitué de praticiens de centres hospitaliers et hospitalo-universitaires. Afin de prendre en considération les attentes spécifiques des futurs praticiens, un représentant des assistants siège au bureau national.
- Il est conseillé par un comité stratégique de vingt-deux praticiens hospitaliers, plusieurs chargés de missions et par une délégation de vingt-et-un délégués régionaux. Un représentant élu des délégués régionaux siège au bureau national.
- Le Synpreff compte actuellement plus de mille membres actifs, ce qui en fait le principal syndicat de pharmaciens hospitaliers publics. Il dispose de cinq sièges sur six à la Commission Statutaire Nationale ainsi qu'au Conseil de Discipline.
- Il est membre de l'INPH : Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, dont il assure la vice-présidence.

Les actions du Synpreff s'articulent autour de trois domaines

Représentations statutaires et défense des adhérents

- En action concertée avec l'INPH, le Synpreff participe aux négociations statutaires afin d'obtenir une meilleure attractivité du statut de praticien hospitalier, temps plein ou temps partiel, de garantir l'indépendance professionnelle et d'obtenir un régime de retraite correct et pérenne.
- Il est à l'écoute de ses adhérents par l'intermédiaire de ses délégués régionaux qui peuvent être contactés dans chaque région et relaient questions et propositions d'actions au bureau national.
- Le Synpreff représente et défend l'ensemble des pharmaciens des établissements publics de santé, dans le respect des règles de déontologie pharmaceutique et de l'intérêt collectif. Il assiste ses membres dans leurs difficultés professionnelles et peut leur offrir une assistance juridique auprès des tribunaux tant sur le plan civil que pénal.
- Il réaffirme à tout moment les missions des pharmaciens hospitaliers et défend l'amélioration de leurs conditions d'exercice. Afin de promouvoir la qualité, la sécurité et l'efficacité des soins à l'hôpital, il participe à la rédaction des textes réglementaires, milite pour obtenir les moyens adaptés aux missions des pharmacies à usage intérieur et accroître le nombre de postes de praticiens hospitaliers et d'assistants.

Pratiques professionnelles

- Le Synpreff participe activement aux divers réseaux professionnels liés aux métiers de la santé. Il soutient et participe aux actions des instances et associations professionnelles et interprofessionnelles (ANSM, APPAMED, CIP - ACL, CLADIMED, EUROPHARMAT, FHF, FIP, GERPAC, GIE - SIPS, IHE, LEEM, PHAST, SFPC, SNITEM...). Il est co-fondateur de l'EAHP, association européenne de pharmacie hospitalière née en 1972. Il fait partie des membres fondateurs et du bureau du Collège de Pharmacie d'Officine et de Pharmacie Hospitalière.
- Dans la continuité de la publication du livre blanc de la pharmacie hospitalière, le Synpreff a créé plusieurs groupes de travail : coopérations, préparateurs en pharmacie hospitalière, préparation des doses à administrer, PUI en EHPAD, analyse

pharmaceutique et bases de données. A partir d'une analyse bibliographique et réglementaire, ainsi que des expériences de leurs membres, ces groupes proposent une synthèse sous forme de fiches de pratique professionnelle et exposent leurs travaux au cours du congrès.

- Le Synpreph a pour objectif d'impulser auprès de ses membres le développement des évaluations de leurs pratiques. A cet effet, plusieurs APP ont été mises en place (responsabilité pharmaceutique et organisation en PUI, communication et management en PUI, pharmacie hospitalière et gériatrie, information sur le médicament en PUI : organiser l'activité questions-réponses).
- Dans le domaine de l'erreur médicamenteuse, le Synpreph participe au comité de revue des erreurs médicamenteuses (CREM) créé par l'ANSM. Ce comité étudie les erreurs médicamenteuses déclarées au guichet Erreurs et organise les plans d'action correspondants.
- Dans le domaine de l'informatisation de la production de soins, il mène des actions au niveau des tutelles pour favoriser son déploiement, en particulier l'interopérabilité dans le circuit approvisionnement / prescription / dispensation / administration.
- Dans le domaine des bases de données sur les produits de santé, le Synpreph préside le comité d'orientation de la base Thesorimed, veille à ce que les orientations retenues soient conformes aux besoins des pharmaciens hospitaliers et interopérables avec les logiciels de production de soins. Il participe à la validation externe des données.
- Il milite pour développer au sein des PHRC et programmes de recherche en qualité hospitalière les thèmes de recherche sur la sécurisation du circuit des produits de santé à l'hôpital en particulier la dispensation à délivrance nominative.
- Par des rencontres régulières avec les syndicats officinaux et les représentants de l'Ordre, il cherche à renforcer les liens avec les pharmaciens officinaux pour une meilleure prise en charge thérapeutique des patients.

Formation continue

- Le Synpreph propose à ses membres plusieurs formations annuelles :
 - une journée d'hiver à Paris ;
 - le congrès Hopipharm au mois de mai ;
 - des formations organisées en région par les délégués Synpreph.
- Il procure par ailleurs à ses adhérents diverses sources d'informations :
 - chaque adhérent reçoit la lettre électronique de diffusion « Synpreph-net » l'informant au jour le jour de l'actualité statutaire et syndicale ;
 - la Lettre Syndicale d'une fréquence de trois numéros par an est le support des dernières informations professionnelles et syndicales analysées par le bureau national ;
 - le site Internet www.synpreph.org complète ces informations et permet l'interactivité des échanges.

- Le Synpreph est organisme reconnu de DPC, reconnaissance de sa capacité à réaliser une formation continue de qualité. Le comité pédagogique est chargé d'en concevoir les programmes.
- Le conseil scientifique, qui intègre depuis 2014 des pharmaciens hospitaliers et universitaires étrangers francophones, est constitué de vingt-quatre praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires, aux spécialités complémentaires : analytique, dispositif médical, pharmacie clinique, pharmacotechnie, radiopharmacie, stérilisation.
- Son rôle est de valider les thèmes de formation proposée par le Synpreph, définir et organiser la conférence scientifique proposée à Hopipharm, évaluer les formations réalisées, choisir les travaux présentés à Hopipharm en communication affichée, décider des communications orales retenues, décerner les prix posters et communication orale.

Le Bureau national

Patrick LEGLISE / Président

AP Paris - Hôpital Joffe Dupuytren

Mariannick LE BOT / Vice-Présidente

CHU Brest

Gaël GRIMANDI / Vice-Président

CHU Nantes

Mireille JOUANNET / Secrétaire Générale

CHU Clermont-Ferrand

Chloë BEZEL / Secrétaire Générale Adjointe

CH Le Vigon

Gilles LE PALLEC / Trésorier

AP Paris - Hôpital Clemenceau

Françoise BERTHET

Hôpitaux de Saint-Maurice

Mélissa BOISGONTIER

CH Compiègne - Noyon

Armelle DEVELAY-RAMBOURG

CHU Nîmes

Bernard DIEU

CHU Rouen

Pascale JANIAN

GH Aube-Marne

Benoît HUE / Représentant des assistants

CHU Nîmes

Cyril BORONAD / Représentant

des délégués régionaux

CH Cannes



Pré-programme

Mardi 17 mai

Mercredi 18 mai

19h00 Symposiums

Abbvie

Parcours de soins du patient hépatite C

Lilly

Impact sociétal des biosimilaires

Théa

Effcience en chirurgie ambulatoire
en ophtalmologie

Cair

Sécuriser la perfusion :
Pourquoi ? Comment ?

21h00 Buffet commun des symposiums



8h00 Accueil - Ouverture de l'exposition

9h30 Conférence scientifique

En quoi les big data peuvent modifier notre
activité de tous les jours ?

12h00 Discours inaugural

12h30 Buffet - Visite de l'exposition

14h30 Communications orales

4 salles en simultané

16h00 Visite de l'exposition

16h30 Sessions simultanées

MTI et MTIpp : quels enjeux pour la pharmacie
hospitalière ?

Session francophone

Conciliation médicamenteuse

Programme DPC en collaboration avec la SFPC -
partie présentielle 1

Entretien pharmaceutique

Programme DPC - partie présentielle 1

Information sur le médicament

Programme DPC - partie présentielle 1

Comment faire des revues de pertinence en
gériatrie ?

Programme DPC – partie présentielle

Plasmas industriels : savoir les dispenser

Programme DPC en collaboration avec la SFPC -
partie présentielle

18h30 Visite de l'exposition

19h00 Fermeture de l'exposition

20h00 Dîner d'accueil

Pré-programme

Jeudi 19 mai

Vendredi 20 mai

8h00 Accueil - Ouverture de l'exposition

9h00 Sessions simultanées

- La pharmacotechnie du futur : les produits thérapeutiques biologiques (vecteurs biologiques, toxines, thérapie cellulaire...)
Session francophone
- Conciliation médicamenteuse
Programme DPC en collaboration avec la SFPC - partie présentielle 2
- Entretien pharmaceutique
Programme DPC - partie présentielle 2
- Information sur le médicament
Programme DPC - partie présentielle 2
- Comment faire des revues de pertinence en gériatrie ?
Programme DPC – partie présentielle
- Plasmas industriels : savoir les dispenser
Programme DPC en collaboration avec la SFPC – partie présentielle

11h00 Pause

11h30 Assemblée générale du Synpreth

12h30 Buffet - Visite de l'exposition

14h30 Assemblée professionnelle

GHT : l'opportunité de projets pharmaceutiques de territoire ?

16h30 Visite de l'exposition

17h00 Sessions simultanées

- Stratégie pour développer la pharmacie clinique dans son établissement
- Automatisation du circuit du médicament : point sur les dernières innovations
- Pharmacie clinique en psychiatrie
- Comment publier un article dans une revue scientifique indexée ?

18h30 Visite de l'exposition

19h00 Fermeture de l'exposition

20h00 Dîner Hopipharm

8h30 Accueil - Ouverture de l'exposition

8h45 Actualités professionnelles et syndicales

11h00 Remise des prix « communications » et de la bourse « Hopipharm - MSD »

11h30 Pause

12h00 Sessions simultanées

- La sérialisation : passage obligé dans la lutte contre les contrefaçons
- Rôles présents et futurs : quelle formation préalable du pharmacien clinicien
- Retour d'expérience en gériatrie
- Comment les hôpitaux francophones font face à la déferlante des produits innovants très coûteux

13h30 Buffet - Visite de l'exposition

15h00 Clôture d'Hopipharm



Exposition & autres participations

Les industriels du médicament et du dispositif médical, les partenaires institutionnels, les associations, les éditeurs informatiques hospitaliers, les sociétés de logistique et robotique hospitalière, ainsi que toutes autres sociétés en relation avec la pharmacie hospitalière peuvent participer à Hopipharm Clermont-Ferrand 2016 selon différentes formules :

Edition de documents pour les ateliers de travail



Stand dans l'espace Exposition

Participation au point internet



Insertion informative dans le livret-programme Hopipharm

Participation aux Prix « Communications professionnelles »



Symposiums de pré-ouverture

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site www.hopipharm.fr / Partenariats 2016

Pour tous renseignements, envoyer un courriel à hopipharm@gmail.com

Inscription des congressistes



Les inscriptions se font en ligne sur le site www.hopipharm.fr

L'inscription sera définitivement enregistrée lorsque le paiement sera réalisé :

- soit en ligne par carte de crédit (paiement sécurisé)
- soit par chèque adressé à : Synpreph-Hopipharm, 30 Bd Pasteur - 75015 Paris
- soit par virement bancaire (RIB disponible sur le site)

Les inscriptions des congressistes hospitaliers (individuels, groupes, étrangers) et industriels seront suivies par :

Armelle Develay-Rambourg
Pharmacie CHU Caremeau - Place du Pr Debré
30029 NIMES cedex 9
Fax 04 66 68 32 43
armelle.develay@chu-nimes.fr

Tarif des inscriptions (TTC)

Le forfait inscription au congrès comprend :

- l'accès à toutes les sessions du congrès
- l'attribution d'un badge nominatif
- l'attribution d'une mallette et d'une clé USB « congressiste »
- le buffet des symposiums du 17 mai 2016
- les déjeuners-buffets des 18, 19 et 20 mai 2016
- les dîners des 18 et 19 mai 2016

Pharmacien hospitalier membre du Synpreph	260 €
Pharmacien hospitalier non membre du Synpreph (exerçant en France ou à l'étranger)	500 €
Assistant ou attaché membre du Synpreph	200 €
Assistant ou attaché non membre du Synpreph	260 €
Etudiant en formation spécialisée en pharmacie hospitalière (interne en pharmacie et toutes formations équivalentes).....	150 €
Préparateur ou technicien en pharmacie (ou toutes formations équivalentes).....	300 €
Industriel partenaire Hopipharm (exposant).....	660 €
Industriel non partenaire	1 320 €

Il n'y a aucune possibilité d'inscription à la journée.

*Les tarifs ci-dessus sont valables jusqu'au **15 avril 2016** (date d'envoi faisant foi).*

*Au-delà, un supplément pour inscription tardive de **50 %** de la somme totale est applicable.*

En cas de non règlement à la date du congrès, le montant de la facture sera systématiquement augmenté de 10 %.

Conditions d'annulation

Seules les demandes d'annulation parvenues par écrit ou courriel avant le 15 avril 2016 seront acceptées. Les sommes réglées avant cette date seront remboursées, déduction faite de 50 euros de frais de dossier.

Hébergement

Afin de réserver leur hébergement à Clermont-Ferrand, les congressistes peuvent bénéficier gratuitement (pas de frais de dossier) de la centrale de réservation mise en place.

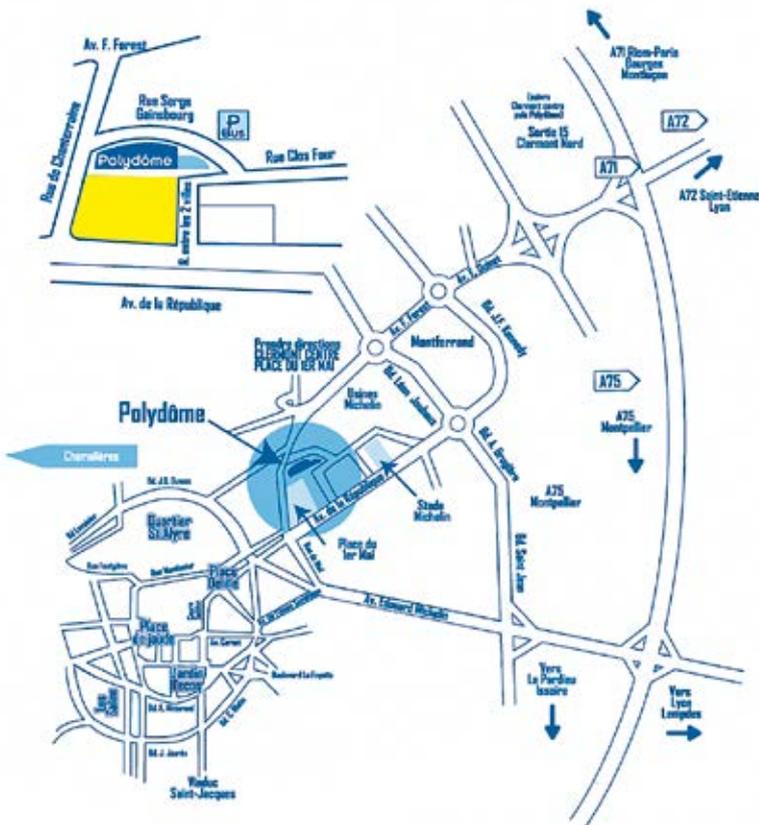
Plus de 400 chambres sont bloquées. Il est conseillé de réserver votre hébergement avant le 15 avril 2016 car il n'est plus garanti après cette date.

Lien internet : <http://hopipharm.site.exhibis.net/>

Contact : Bureau des Congrès
Office du Tourisme et des Congrès
Place de la Victoire
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 65 00
congres-tourisme@clermont-fd.com

La ville de Clermont-Ferrand étant dotée d'un réseau de transports urbains, aucun transport n'est prévu dans la journée.

Hopipharm
Clermont-Ferrand



Venir en train

8 trains quotidiens à destination de Paris, en Téo.
Des liaisons directes reliant Clermont-Ferrand à Béziers, Marseille, Grenoble, Dijon, Tours.
Des coupons de réduction SNCF sont disponibles au secrétariat du Synprefh. Il faut en faire la demande par courriel à hopipharm@wanadoo.fr en précisant l'adresse d'envoi.

Venir en voiture

Coordonnées GPS
Latitude 45.7884147
Longitude 3.0997109

Clermont-Ferrand se trouve à l'intersection des axes autoroutiers méridiens Paris/Béziers (A71 et A75) et transversaux Lyon/St Etienne-Bordeaux (A89 et A72)

- Paris 350 km : Autoroute A71 : sortie 15 Clermont nord, ensuite suivre Clermont centre puis Polydôme
- Montpellier 300 km : Autoroute A75
- Toulouse 375 km : Autoroute A20 puis A20 puis A89
- Lyon 200 km : Autoroute A72 puis A89
- Bordeaux 340 km : Autoroute A89

Venir en avion

Du côté des airs, décollage immédiat !

L'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne, lieu d'échanges national et international est situé à 15 minutes du centre ville et accueille plus de 570.000 passagers par an à destination de toutes les grandes villes de France.

57 vols directs quotidiens vers 13 destinations nationales et européennes dont 9 allers/retours vers Paris. Plus de 300 destinations possibles en correspondance.

Pour réserver avec des tarifs spéciaux, aller sur le site www.hopipharm.fr/Infos_pratiques/Accès_au_Polydome

Utiliser le tramway

Premier tramway sur pneumatique guidé intégralement. Sa ligne audacieuse et sa couleur « fleur de lave » inaugure une nouvelle génération de tramway. Parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à ses aménagements spécifiques et silencieux.

Parc relais : Place du 1^{er} Mai - 280 places
Intermodalité bus/tramway

Renseignements

Pour toute demande de renseignements relatifs à toutes formes de participation à Hopipharm (partenaires industriels)

Ecrire un courriel à hopipharm@gmail.com
ou téléphoner au 04 67 33 74 53
(du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
& de 14h00 à 16h00 sauf le mercredi)

Pour toute demande relative à l'inscription de congressistes

Ecrire un courriel à hopipharm@wanadoo.fr
ou téléphoner au 01 56 58 08 90

& Plan d'accès informations pratiques

Le Polydôme, centre de congrès et d'expositions
Place du Premier Mai
63100 Clermont-Ferrand
<http://www.polydome.org/>



Instructions aux auteurs de communication

Résumés

Les résumés de communications peuvent être soumis jusqu'au 5 février 2016 en ligne sur le site : www.hopipharm.fr

Pour déposer une soumission, vous devez vous rendre sur www.hopipharm.fr / Hopipharm / Communications affichées et orales et remplir votre formulaire. Vous recevrez un courriel de confirmation de dépôt qui vous permettra de modifier votre soumission jusqu'à la date ci-dessus et/ou d'en déposer de nouvelles.

Seuls les résumés dont l'état est finalisé seront pris en compte par le jury.

Après acceptation par le conseil scientifique (avant-dernière semaine de mars), les communications affichées et les communications orales devront être transmises sous format PDF (synprefh@wanadoo.fr) au plus tard le dimanche 8 mai.

Les résumés seront remis aux participants du congrès sous forme électronique et disponibles sur le site www.synprefh.org.

A cet effet, un engagement de cession des droits est à valider lors de la soumission.

ATTENTION : aucun résumé soumis sous une autre forme n'est accepté. Une seule soumission par travail est autorisée. Les doublons de résumés sont éliminés.

Dactylographie

Les résumés, rédigés uniquement en langue française, sont dactylographiés avec soin avant envoi définitif.

Toutes les abréviations, acronymes ... doivent être explicités.

Il est rappelé aux auteurs qu'un soin particulier est à apporter au résumé car la note du résumé contribue à la présélection des travaux primés.

Contenu

Le titre (255 caractères maximum) n'est pas à saisir entièrement en majuscules. Il est informatif et correspond clairement au contenu du résumé. Il est identique sur le résumé et sur la communication définitive.

Les noms des auteurs sont saisis en minuscules, sauf les initiales, et ce pour tous les auteurs.

12 auteurs sont autorisés au maximum.

Mots clés : 3 mots-clés obligatoires sont à rechercher sur la liste des Mesh termes français <http://mesh.inserm.fr/mesh> (en ligne)

Les communications sont originales et n'ont pas déjà fait l'objet d'une communication à un autre congrès. Dans ce dernier cas, la mention « ce travail a déjà été présenté » sera cochée. **Une copie d'un résumé déjà accepté dans un autre congrès n'est pas permise mais un travail pour lequel de nouveaux résultats viennent renforcer le travail initial peut être proposé.**

Le corps du résumé est limité à 2 500 caractères structurés en 5 paragraphes de la façon suivante :

Contexte / Objectifs / Patients et méthodes ou Matériel et méthodes / Résultats / Conclusion ou Discussion.

Les références bibliographiques sont au nombre de 3 maximum.

Il n'y a pas cette année de possibilité d'insérer des images ni des tableaux. Tout médicament cité l'est uniquement par la DCI. Aucun nom de spécialité n'est admis.

ATTENTION : Le résumé ne comportera aucun nom d'auteur, ni lieu d'exercice (aussi bien dans le titre que le corps du texte).

Tout manquement annule la soumission.

Thèmes des communications

Les auteurs sélectionnent la catégorie dans laquelle ils désirent soumettre leur travail. Le jury peut, le cas échéant, modifier ce choix si celui-ci apparaît erroné.

Communications affichées

Dimension : H = 1,20 m - L = 0,90 m.

En tête de la communication figureront son titre et ses auteurs. La taille des lettres, graphiques et illustrations diverses sera suffisante pour une lecture à une distance de 1,50 m. La communication affichée contient les données essentielles permettant de stimuler la discussion plutôt qu'une présentation exhaustive et trop chargée. Des sous-titres sur les communications définitives sont autorisés pour préciser le lieu du travail (si besoin).

Le matériel exposé sera repris à la fin du congrès.

Installation des communications affichées

Les communications affichées sont installées du mercredi 18 mai à 9h00 au vendredi 20 mai 2016 à 15h00.

Le matériel nécessaire à l'accrochage des communications affichées est disponible sur place.

Présentation orale

Une vingtaine de résumés est sélectionnée pour des communications orales courtes. L'auteur ayant adressé une des communications retenues, est prévenu par courriel l'avant-dernière semaine de mars.

Chaque communication est présentée en environ 8 minutes durant une des sessions simultanées du mercredi 18 mai 2016. Le temps accordé aux intervenants doit être respecté.

Les auteurs prennent donc leurs dispositions pour être présents le mercredi 18 mai pour les séances de communications orales et se présentent en salle de prévisualisation, munis d'une clef USB contenant leur présentation, 2h minimum avant leur session.

Attestation

Les attestations des travaux sont distribuées le vendredi 20 mai 2016, sur site et ne seront délivrées que si la communication au format pdf a été déposée au plus tard le dimanche 8 mai.

L'attestation est réalisée aux noms des auteurs ayant soumis. Aucune modification de l'ordre des auteurs ne pourra être réalisée.

Il n'y aura pas d'autres moyens d'obtenir ces attestations. Aucune attestation ne sera fournie à posteriori.

Inscription des auteurs à Hopipharm

L'auteur principal des communications retenues doit être inscrit au congrès.

En cas d'impossibilité, il est demandé de renseigner dans le champ approprié le nom de l'auteur présent au congrès.

Aucune attestation ne pourra être fournie si au moins un des auteurs n'est pas inscrit et présent au congrès.

Après sélection finale par le jury, des prix Synpreph-Hopipharm seront remis aux meilleures communications.

Impératif
Date limite d'envoi des résumés
5 février 2016



